

REÇU A LA PREFECTURE

24 MARS 2021

CHARENTE-MARITIME

M. Jean-Yves et Jacqueline Morin
Mme Sandra Plasseraud-Morin
Propriétaires du Château de Mornay
216 route de Ribemont
17330 St Pierre de l'Isle
chateaudemornay17@gmail.com

M. le Préfet de la Charente-Maritime
38 rue Réaumur, CS 70 000
17017 La Rochelle Cedex

Le 23 mars 2021

Objet: Projet éolien de La Jarrie-Audouin à proximité du Château de Mornay 17330 St Pierre de l'Isle.

Monsieur le Préfet,

Ce n'est que lors de l'ouverture de l'enquête publique que nous avons appris le projet d'implantation de 9 éoliennes de 180 mètres de haut prévu sur la commune de La Jarrie-Audouin (17330), en arrière plan de son église Sainte-Madeleine et à seulement 2kms du Château de Mornay.

Le domaine de Mornay est un magnifique patrimoine du XVIIème siècle, sublimé par quatre tours, bâti sur les bases d'un ancien château féodal, au cœur du Val de Saintonge et entouré de douves alimentées par la Boutonne.

C'est un havre de paix entre Histoire et Nature avec son parc arboré de 1,5 hectare, fier de ses 2 arbres classés « Arbres Remarquables de France ».

On a encore la chance d'y protéger de nombreux animaux, dont un grand nombre de chauve-souris et d'observer les échassiers comme les cigognes, les hérons, les grues, les aigrettes, nicher au fond de la peupleraie.

Depuis 1951 notre famille est propriétaire de ce château inscrit depuis 1949 à l'inventaire des Monuments Historiques (Château et parc).

Elle y a entrepris de très importants travaux afin d'y créer une activité médicale de convalescence, qui a occupé et préservé le domaine jusqu'alors.

Après les dégâts causés par la tempête Martin de 1999 nous avons dû engager un long chantier, comme la reconstruction de la charpente en étoile de la tour des chardons du XIV ème siècle et la reconstruction d'un chemin de ronde.

Aujourd'hui, après 60 années de convalescence le Château se métamorphose car le groupe médical qui a géré l'activité depuis 2005 a annoncé son départ pour le 30 juin 2021.

Nous avons décidé, encore une fois de trouver des solutions pour préserver le château et en faire un lieu de vie et de partage ouvert au public : des réceptions privées mais aussi des séjours de bien-être (yoga, méditation, jeûne...), des séminaires d'entreprises, un parcours culturel et familial "entre Histoire et Nature", un conservatoire de rosiers rares et anciens, un potager partagé, l'installation de ruchers, des spectacles, expositions, conférences...et des hébergements pour des circuits touristiques et faire découvrir les richesses qui nous entourent : Château de Dampierre sur Boutonne (8kms), Château de Vervant (8kms), l'église d'Aulnay de Saintonge (11kms) classée patrimoine de l'UNESCO, le château de Villeneuve la Comtesse (13kms)...

Nous croyons aux atouts du Château de Mornay et pour honorer sa nouvelle vie, nous apprêtons à entreprendre de lourds travaux qui engendrent de conséquents investissements personnels et financiers.

Le projet est soutenu en partie par la Direction Régionale des Affaires Culturelles notamment pour la restitution de la grande galerie et de son salon Chaumont avec ses plafonds à la Française.

Etant classé en Zone de Revitalisation Rurale nous pouvons également espérer des aides pour la création d'emplois.

Le grand platane du parc (400 ans) impressionne les visiteurs par sa prestance et sa taille de 35 mètres de haut...mais il ne mesurera finalement qu'1/5ème de la hauteur de ces monstres qui vont nuire gravement aux paysages environnants.

Le Château de Mornay est un lieu d'attachement pour le Val de Saintonge et nous ne comprenons pas que de telles installations puissent être envisagées aux proches abords de Monuments Historiques qui se doivent d'être protégés.

8 éoliennes ont déjà été installées à Antezant (3 kms) et 4 sont en construction à Saint Pardoult (3 kms) ainsi que 6 à Coivert (7 kms) sans que nous ayons été concertés. En effet, nous regrettons un manque total d'informations pour les habitants des communes avoisinantes.

L'impact visuel de ces nombreuses structures, visibles sur de longues distances nous sera extrêmement préjudiciable et nous vous faisons part de notre très vive inquiétude en tant que propriétaires de Monument Historique.

Notre niveau de tolérance est largement dépassé. La saturation visuelle est inquiétante et un collectif a été créé pour tenter de stopper cette invasion.

En conséquence et sachant que l'enquête publique sera close le 31 Mars 2021, en cohérence avec votre implication dans la préservation des Monuments Historiques, nous sollicitons votre bienveillance de bien vouloir prendre en considération nos arguments contre le projet éolien de La Jarrie-Audouin avant qu'il ne soit trop tard.

Nous vous remercions par avance pour le soutien que vous pourrez nous apporter et vous prions d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de nos respectueuses salutations.

Jacqueline et Jean-Yves Morin, Sandra Plasseraud-Morin, Caroline Morin

06-72-73-38-76

Propriétaires du Château de Mornay

Copie :

- U.D.A.P 17 - M. Lionel Mottin Lionel ,
- M. Emmanuel Portheret, secrétaire général de la Préfecture
- Mme Laure Troitn, sous-préfète de St Jean d'Angély
- M. Bourel-Le Guilloux, conservateur régional des monuments historiques
- M. Dominique Bussereau, Président du Conseil Départemental
- M. Manuel Lalanne architecte de la D.R.A.C de Poitiers
- Mme Corinne IMBERT, Sénatrice de la Charente-Maritime
- M. Michel Lalaizon , Maire de St Pierre de l'Isle
- M. Jacky Raud, Maire de La Jarrie-Audouin et M. le commissaire-enquêteur
- M. Maurice Perrier, Maire de Loulay
- M. Stéphane Chedouteaud le Maire d'Aulnay de Saintonge